

41 AL 1
FONDS DU COMMISSARIAT DE POLICE
DE
SAINT-LOUIS – HUNINGUE
(1870-1918)

Le siège du commissariat de police s'occupant du canton de Huningue est installé au chef-lieu de canton, Huningue, en 1870. Il est ensuite transféré à Saint-Louis. A partir de 1880, le commissariat de Saint-Louis s'occupe également du canton de Landser. Comme tous les commissariats de police cantonaux, il est supprimé en 1907. Le bureau de police des frontières installé à la gare de Saint-Louis en 1892 continue à fonctionner.

pas de documents

Colmar, 2013